



Formulaire d'inscription et conditions ateliers de formation pour adultes 2011-12

Formulaire à retourner à la Bulle d'Air, chemin du Pommier 14, 1218 Grand-Saconnex, fax 022 788 36 26

Je souhaite m'inscrire à l'atelier suivant :

La guitare d'accompagnement niveau 1 niveau 2

Chanter la petite enfance

Jour : _____ Heure : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____ Employeur : _____

Adresse : _____

N° postal : _____ Lieu : _____ Pays : _____

Tél. privé : _____ portable : _____

prof. : _____

E-mail : _____

Par ma signature, je soussigné/e déclare avoir pris connaissance des conditions (page suivante) et m'engage à m'y conformer.

Lieu et date : _____ Signature : _____



Conditions

Informations générales

Pour les horaires, se référer aux descriptifs de chaque formation.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année scolaire, dans la mesure des places disponibles.

Les ateliers se déroulent dans une salle chaleureuse, riche d'instruments de musique et de matériel psychomoteur, à la disposition de tous.

Aucune connaissance musicale ou instrumentale préalable n'est requise, excepté pour le niveau 2 de « La guitare d'accompagnement ».

Conditions d'inscriptions

L'inscription est annuelle. Elle se fait au moyen du bulletin disponible sur le site « www.labulledair.ch » ou sur demande au secrétariat.

L'inscription devient définitive au moment du paiement de la facture qui est envoyée au participant dès réception de son bulletin d'inscription.

Modalités de paiement

Paielement

La totalité de la formation est à régler avant le début de celle-ci.

Les participants sont responsables du paiement de leur formation dans les délais indiqués, indépendamment du fait qu'ils reçoivent ou non des subsides de leur employeur.

Tarif des ateliers

Les tarifs se trouvent avec la description de chaque atelier.

Taxe d'inscription

La taxe d'inscription annuelle est de CHF 65.– par famille. En cas de désistement cette taxe n'est pas remboursée.

Désistements – à lire attentivement

Un désistement doit être annoncé par écrit (lettre, fax, email) le plus tôt possible, mais au moins 15 jours ouvrables avant le début de la formation.

Pour tout désistement intervenant après le délai susmentionné, et quels qu'en soient les motifs, la totalité du prix de la formation sera retenue ou exigée.

Unique exception : remboursement partiel sur présentation d'un certificat médical du participant, justifiant une absence de plus de 5 séances.

Absences et vacances

Aucun remboursement ni rattrapage n'est accordé en cas d'absence, quelle qu'en soit la cause.

Annulation

La Bulle d'Air se garde le droit d'annuler une formation si le nombre minimum d'inscriptions n'est pas atteint. Dans ce cas, la formation est remboursée dans sa totalité.